

Pour répondre aux adhérents nous ayant posé des questions au sujet de l'agenda, vous voudrez bien trouver ci-après quelques informations générales pour en faciliter la compréhension.

Tous les adhérents à l'ARDDS ont la possibilité de se faire accompagner lors de leur visite. Ces derniers paient le même tarif que l'adhérent à l'exception de Pompidou où la visite est gratuite pour l'accompagnateur.

## **Sigles**

LL : les visites sont commentées par des guides professionnels spécifiquement formés à s'adresser à un public de malentendants. Ils parlent donc lentement en articulant de manière à se faire bien comprendre. Il arrive que « dans le feu de l'action », ils parlent trop vite. Le responsable de la visite est là pour recueillir vos appréciations et faire remonter vos remarques auprès des responsables de musée.

BIM : certains établissements sont équipés de boucles électromagnétiques, les visites en sont grandement facilitées même si là aussi il faut veiller à ce que le guide ne parle pas trop rapidement. Votre appareil auditif doit être mis en position « T », n'hésitez pas à demander à votre audioprothésiste de vous l'installer. Tous les appareils numériques peuvent en bénéficier cependant les audioprothésistes ont tendance à ne pas la programmer si vous n'en faites pas explicitement la demande!

Sur titrage : les films sont sous-titrés et les pièces de théâtre sont sur-titrées. Comme le terme l'indique, le texte est présenté au-dessus de la scène ou exceptionnellement sur le côté (Comédie Française) mais reste clairement lisible depuis les places qui nous sont réservées.

## **Réservations**

Réservations souhaitées : ceci concerne les visites programmées à l'initiative des établissements. Bien que non obligatoire, votre inscription nous permet :

- D'anticiper les participations aux visites et éventuellement de faire des relances pour que notre fréquentation soit suffisamment soutenue et qu'ainsi les musées persévèrent dans le développement de leur politique d'accessibilité aux malentendants,
- De prévenir le musée du nombre de participants,
- D'assurer un suivi des visites.

Réservations obligatoires : il s'agit des visites ou spectacles spécifiques à l'Arddsidf que nous avons négociés avec les établissements. S'inscrire est donc indispensable pour assurer l'équilibre de nos activités.

## **Maisons des associations MDA**

Désormais toutes les activités, hors « Thé café » qui se déroulent à la MDA bénéficient de l'installation d'une boucle magnétique (BIM).

Les présentations et échanges du groupe de parole et des conférences sont en plus retranscrits en simultané sur un écran.

L'équipe culturelle de l'Arddsidf